



**Article 47 ss Règlement du Conseil Général**

Chaque conseiller général peut présenter des propositions sur des objets non prévus à l'ordre du jour et relevant du Conseil général. Ce dernier décide, au plus tard lors de la prochaine séance, s'il y a lieu de donner suite à ces propositions. Dans ce cas, elles sont transmises au Conseil communal qui se détermine à leur sujet et les soumet au Conseil général, pour décision, dans le délai d'une année. Cette décision peut n'être toutefois qu'une décision de principe lorsque la proposition demande une longue étude.

Formulaire de dépôt

Mme /M. :Schouwey Lionel (au nom du groupe Corserey) \_\_\_\_\_

Objet : Plan climat communale \_\_\_\_\_

Développement écrit (ou annexe jointe) :

Le réchauffement climatique, ses effets néfastes ainsi que son origine anthropique ne sont malheureusement plus à prouver. Lors de l'élaboration de la Loi climat cantonale, le rôle des communes dans la protection du climat a longuement été débattu par nos députés avant d'être finalement mis de côté.

Cependant il est possible de mettre en œuvre de nombreuses mesures à l'échelon local, tant au niveau des adaptations que de l'atténuation. Un premier pas a par ailleurs été entrepris par notre commune en ce sens lors de l'obtention du label « Cité de l'énergie ». Lors de la mise en œuvre prochaine de la Loi climat cantonale et de son règlement, l'Etat de Fribourg mettra à disposition des ressources techniques (guide d'application et exemples de mesures) et financières afin d'aider les communes qui souhaiteraient mettre en place un Plan climat communal.

Face aux défis qui nous attendent, chaque geste compte. Il nous semble donc important que la commune de Prez, en tant que premier échelon de l'Etat, donne l'exemple. **C'est pourquoi le groupe de Corserey propose au Conseil Communal de mettre en place un plan climat communal**, par ex. en donnant mandat à la commission de l'énergie, à une commission ad hoc ou un bureau spécialisé.

Signature

\_\_\_\_\_

Cosignataires

Nom Ramalho Prénom Mario Signature \_\_\_\_\_

Nom Reymond Prénom Louise Signature \_\_\_\_\_

Nom Schwab Prénom Sylvie Signature \_\_\_\_\_

Nom Zorini Christy Prénom André Signature \_\_\_\_\_

Nom Varnoz Prénom Guylou Signature \_\_\_\_\_

\* Date à partir de laquelle court le délai (1 an) de réponse du Conseil communal



Commune de Prez  
Conseil général

# Proposition

A remplir par le secrétariat communal

Déposée au secrétariat du Bureau le 12.10.2023

No d'ordre : 13

Dicastère : \_\_\_\_\_

Transmise le \* \_\_\_\_\_